

Bulletin municipal N° 110
Juin 2017



La Gazette de HOUX

LES TRAVAUX DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE



Editorial 2	Informations Municipales Nids d'abeilles détruits à l'école 7
Vie locale Grand Prix Cycliste, Course d'Orientation, Vide-Greniers 3	Informations Municipales Accidentologie avril 2017 Focus sur les dotations 8 - 9
Vie locale Commémoration du 8 Mai Exposition Plasse Le Caisne 4	Informations Municipales L'essentiel des Conseils Municipaux Nouveau tracteur 10 - 11
Informations Municipales Elections Présidentielles : résultats Nettoyage des rues 5	Etat civil, Agenda, Permanences de la Mairie INFORMATIONS DIVERSES ALERTE Chenilles processionnaires 12
Informations Municipales Travaux salle socioculturelle 6 - 7	



EDITORIAL

Depuis plusieurs mois, l'accès à la fibre par l'opérateur SFR est possible. Un certain nombre de nos concitoyens ont souscrit un abonnement. Or, des problèmes techniques à l'installation et au bon fonctionnement d'internet, de la téléphonie et de la télévision se posent encore actuellement et certains rencontrent même des difficultés en contactant le service client.

A ce jour, des situations ne sont pas encore réglées. Donc, en accord, avec le Directeur d'Eure et Loir numérique que j'ai rencontré vendredi 12 mai 2017, je vous propose de collationner les difficultés rencontrées par mail ou par courrier en Mairie.

Important : pour ce faire, vous devez préalablement contacter votre service client SFR pour l'informer de vos incidents liés à son service.

Ensuite, indiquer vos coordonnées et la nature des difficultés avec les réponses ou non apportées par l'opérateur. Nous relayerons l'ensemble des problèmes auprès d'Eure et Loir numérique pour intervenir directement auprès de l'opérateur concerné.

Un formulaire spécial, à remplir puis déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie, a été inséré dans cette gazette.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que la campagne des réparations de nos voiries communales validée par le Conseil Municipal interviendra courant juin 2017.

Notre commune s'engage pour améliorer le quotidien de chacune et chacun d'entre nous.

JF PICHERY

REDACTEURS JF Pichery, P. Roger, JL Fouquet,	DIRECTEUR DE PUBLICATION : JF Pichery
Nombre d'exemplaires : 350	REALISATION : JL Fouquet
	EDITEUR : Commune de HOUX

GRAND PRIX CYCLISTE DE HOUX - 1er MAI 2017



Grande animation en ce lundi 1er Mai, fête du travail qui ne fut pas de tout repos pour tout le monde! Comme l'année précédente l'Entente Sportive Maintenon Pierre Cyclisme avait en effet organisé, avec le concours du CPCF et de la municipalité de HOUX une série de courses cyclistes tout au long de la journée.

Sur un parcours incluant les communes de Houx, Gas et Yermenonville. Les personnels communaux et élus volontaires participaient à la sécurité aux endroits délicats, la circulation ayant été réglementée par arrêté préfectoral.

La météo ayant accompagné favorablement cette manifestation, ce fut au final une journée très réussie dans ses aspects sportifs et conviviaux. Les participants, leurs familles et les spectateurs ont apprécié ce partage de sport et d'amitié qui sera certainement renouvelé en 2018.



COURSE D'ORIENTATION LE 10 JUIN 2017

L'association « ACTIONS ET RECREATION » organise le samedi 10 juin 2017 à HOUX sa traditionnelle course d'orientation. Promenade, convivialité, découverte!

Un formulaire d'inscription, à retourner au siège de l'association ACTIONS ET RECREATION (23 Rue du Moulin à Vent, 28130 HOUX) est disponible en téléchargement sur le site www.ville.houx.com depuis la page d'accueil.



NE PAS OUBLIER : LE VIDE GRENIER 2017

Il n'est pas trop tôt pour y penser! Ne pas oublier le vide grenier de HOUX, le dernier de la saison dans la région!

Il se tiendra comme toujours le premier dimanche du mois d'octobre, soit le 1er octobre!

Pour les vendeurs, préparez vos vieux objets qui feront le bonheur des visiteurs, vous débarrasseront et vous apporteront quelques Euros dans une belle ambiance! Pour les visiteurs l'occasion de chiner, trouver des objets improbables.

Retenez la date, plus d'informations sur la gazette suivante et sur le site Internet www.ville-houx.com qui détaillera les modalités de participation.



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

En cette matinée nuageuse, la commune et ses habitants ont tenu à commémorer en ce 8 mai la fin de la guerre en Europe en 1945. Cette date a toujours un caractère très symbolique, car ce n'est pas la victoire sur un pays étranger, l'Allemagne, qui est célébrée, mais surtout la victoire sur une idéologie destructrice pour l'Europe, le Monde et d'abord pour le pays qui l'a vue grandir. Anciens combattants, habitants de tous âges, parents et



enfants ont tenu à honorer les patriotes qui se sont dressés pour permettre de retrouver la liberté et l'honneur de notre pays.

Pour que nul n'oublie que les braises ne sont pas éteintes...

Après le dépôt de gerbe un texte a été lu par un jeune du village, la cérémonie s'étant ensuite close par un moment cordial à la Mairie.

Exposition Plasse Le Caisne au Château de Maintenon

Jusqu'au 1^{er} octobre, le château de Maintenon accueille 12 tapisseries réalisées par les ateliers Plasse Le Caisne de Houx dans les années 1960. Issue d'une collaboration avec le peintre Alfred Manessier qui en a créé les cartons, elles s'inspirent du Cantine Spirituel, poème écrit au seizième siècle par le religieux espagnol St-Jean de la Croix, fondateur de l'ordre monastique des Carmes.

Présentées dans le cadre de l'église St-Nicolas de Maintenon, chapelle du château, elles sont accompagnées des lithographies réalisées par le peintre et d'un reportage photographique réalisé par Robert Doisneau en 1966 dans les ateliers de Houx.

L'exposition se visite dans le cadre de la visite du château de Maintenon (billet d'entrée : 8,50 € par adulte et 4 € par enfant) – Tarif réduit 6,50 €

tous les samedis de 9 h 00 à 12 h 00, pendant la

durée de l'exposition – Les dimanches après-midi 18 juin, 27 août et 24 septembre, de 10 h 00 à 17 h 30, ouverture exceptionnelle des ateliers des tisserands Plasse Le Caisne à Houx et du peintre Alfred Manessier à Emancé (78). Tarif 15 € : Renseignements : Château de Maintenon (chateau.maintenon@eurelien.fr ou 02.37.23.00.09).



RESULTAT DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2017 A HOUX

PREMIER TOUR 23 AVRIL

CANDIDAT	NBRE DE VOIX	%
E. MACRON « En Marche »	135	27,49%
M. LE PEN « FN »	118	24,03%
JL. MELENCHON « France Insoumise »	85	17,31%
F. FILLON « LR »	73	14,87%
N. DUPONT AIGNAN « Debout la France »	36	7,33%
B. HAMON « PS »	30	6,11%
F. ASSELINEAU « UPR »	4	0,81%
J. LASSALLE « Résistons »	4	0,81%
P. POUTOU « NPA »	3	0,61%
N. ARTHAUD « LO »	3	0,61%
J. CHEMINADE « Solidarité et Progrès »	0	0%
VOTES NULS	0	0%
VOTES BLANCS	12	2,39%

INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTION	EXPRIMES
607	503 82,87%	104 17,13%	491 80,89%

Les deux tableaux donnent pour la commune de HOUX les chiffres complets des élections présidentielles des mois d'avril et mai 2017, avec chiffres et pourcentages pour chaque candidat ainsi que le détail sur les votants et suffrages exprimés.

DEUXIEME TOUR 7 MAI

CANDIDAT	NBRE DE VOIX	%
E. MACRON « En Marche »	275	63,81%
M. LE PEN « FN »	156	36,19%
VOTES NULS	11	2,29%
VOTES BLANCS	36	7,92%

INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTION	EXPRIMES
607	480 78,08%	127 20,92%	431 71%

BROSSAGE ET BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le vendredi 28 avril, à l'initiative de la municipalité, la société VEOLIA a effectué sur la commune un nettoyage des caniveaux et abords des trottoirs. Cette opération, déjà initiée en septembre 2016 a été étendue et perfectionnée par l'utilisation d'un matériel adéquat, camion à brosses métalliques et aspiration des déchets. L'opération a toutefois demandé des interventions



manuelles en bordure de certains caniveaux du fait de certaines plantes qui résistaient à l'arrachage mécanique. Le résultat en terme d'aspect et de propreté a été globalement très satisfaisant. Cette intervention sera renouvelée à l'identique à la fin de l'année 2017.

Extension de la salle socioculturelle Les travaux ont commencé

Déjà envisagé en fin de mandat par l'équipe municipale précédente, le projet de création d'une salle de stockage du mobilier communal pour la salle socioculturelle se concrétise. Après l'obtention du permis de construire et le feu vert de la commission départementale de sécurité, la commission d'appel d'offres communale s'est réunie les 17 et 31 mars dernier afin de procéder à l'ouverture et l'analyse des plis de soumission déposées par les entreprises, dans le cadre d'une procédure de marché public adapté.

Le projet

Le projet élaboré par la SARL Diagram Architecture (ex-cabinet Bucher) de Maintenon consiste dans l'édification d'un bâtiment de stockage de 103 m² réalisé en charpente et bardage métallique de couleur gris foncé, surmonté d'un toit terrasse. La construction est destinée à abriter le mobilier communal (estrade et scène de théâtre, tables et bancs), le matériel de gymnastique utilisé par l'école et autres équipements utilisés par les associations fréquentant la salle socioculturelle.



Un cloisonnement sera réalisé par l'équipe technique municipale afin que chaque association utilisatrice puisse disposer de sa propre réserve privative. Accolée au côté nord de la salle socioculturelle, une porte de communication sera créée entre la salle et les réserves nouvellement créées. A l'avant de l'extension, une porte sectionnelle donnera accès sur l'extérieur et permettra les opérations de livraison et de manutention.

Les entreprises retenues

Lots et désignations	Entreprises retenues	Montant hors taxes
Lot 1 – Terrassement, voirie, réseau et maçonnerie	SARL Dias Constructions (Nogent le Roi)	48 000 €
Lot 2 – Charpente métallique, couverture, étanchéité et bardage	SAS Letellier (Vernouillet)	36 745 €
Lot 3 – Menuiseries extérieures et intérieures	SARL Bodineau (Maintenon)	6 844 €
Lot 4 – Doublages, cloisons et faux-plafonds	SARL Dias Constructions (Nogent le Roi)	13 985 €
Lot 5 – Electricité courant fort	SARL Guillard (Thivars)	4 374 €
Lot 6 - Peinture	SAS Dubois (Villages Vovéens)	3 100 €
	Résultats de l'appel d'offres HT	113 048 €
	Honoraires de l'architecte HT	10 440 €
	Coordonnateur SPS HT	1 350 €
	Coût total HT	124 838 €
	Coût total TTC	149 806 €

Le financement

La municipalité se félicite que le résultat de l'appel d'offres reste inférieur au coût estimatif de projet établi par le Cabinet Diagram Architecture (116 000 € hors taxes) sur la base duquel les financements ont été établis.

Etat (fond d'équipement des territoires ruraux)	27 188 €
Conseil Départemental (fond d'aide aux communes)	25 000 €
CCTV Maintenon (Fond de Concours)	10 000 €
Autofinancement communal	53 812 €
Etat (Fond de compensation de la TVA)	23 611 €

La TVA relative aux travaux n'est pas subventionnée. Afférente à une dépense d'investissement, son montant est avancé par la commune, remboursé par l'État l'année suivante, via le fonds de compensation de la TVA.

La déclaration d'ouverture puis de chantier a eu lieu le 28 avril 2017. L'achèvement et la mise en service du bâtiment sont prévus dans le courant du mois d'octobre.

Les projets à suivre

La réalisation de l'extension de la salle socioculturelle constitue le préalable à nos projets de réaménagement des locaux de la mairie. Il s'agit dans un premier temps de faire de la place pour pouvoir enfin réaliser des blocs sanitaires modernes et confortables pour les enfants de l'école, les personnels communaux et les usagers de la mairie. Dans un second temps, transférer le secrétariat de mairie, actuellement à l'étroit dans ses murs, à l'emplacement de la salle du conseil municipal, afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions. Enfin, créer une nouvelle salle du conseil municipal et des mariages, ainsi qu'une salle d'archives, dans une partie du préau. La réalisation de ces projets, pendant cette seconde partie de mandat, est naturellement conditionnée à leur faisabilité financière, sachant que la municipalité a pour objectif de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Abeilles indésirables dans la cour de l'école Travaux de mise en sécurité des enfants

Depuis maintenant plusieurs années et une fois la belle saison arrivée, la cheminée désaffectée située au-dessus de la cantine scolaire était envahie par des essaims impressionnants d'abeilles qui menaçaient la sécurité des enfants de l'école. En l'absence de solution dissuasive et devant l'impossibilité pour les apiculteurs appelés à la rescousse de récupérer les essaims, la municipalité n'avait d'autre choix que de faire appel aux services de secours et d'incendie qui procédaient à la destruction du nid par l'emploi de produits insecticides.

Afin de faire cesser définitivement cette situation, la municipalité a donc décidé de faire procéder à la démolition et l'arasement de cette cheminée. Les travaux réalisés par l'entreprise ACMB (Houx) ont nécessité l'installation d'un échafaudage. Ils ont permis de confirmer l'explication de ce phénomène saisonnier. La présence d'une impressionnante quantité de miel, accumulée au fil des ans, qui attirait chaque année de nouveaux essaims. Ce miel malheureusement impropre à la consommation du fait des traitements insecticides a du être éliminé. La toiture a été ensuite remaniée dans les règles de l'art par la SARL ACMB.

Nos remerciements à M Victor LOPES qui a réalisé ces travaux dans des conditions difficiles et dangereuses, puisque une nouvelle infestation était en train de se produire.



ACCIDENTOLOGIE ROUTIERE AVRIL 2017

La SECURITE ROUTIERE communique régulièrement les données relatives aux accidents de la route pour chaque département, et nous venons de recevoir celles concernant le mois d'avril 2017.

Les chiffres bruts n'étant pas toujours parlant il est intéressant de les comparer aux mois similaires de l'année

Données mensuelles

Accidents

2016 : 19

2017 : 24

Tués

2016 : 3

2017 : 8

Blessés

2016 : 33

2017 : 36

Blessés Hospitalisés

2016 : 25

2017 : 25

précédente, ainsi que de voir leur cumul à la fin de ce premier quadrimestre 2017. Malgré toutes les campagnes de sensibilisation menées par la SECURITE ROUTIERE et les actions ponctuelles des autorités le bilan est pour le moins mauvais, voire catastrophique notamment concernant les accidents fatals.

Hormis pour les blessés hospitalisés tous les chiffres sont en augmentation en Eure et Loir, en particulier les accidents et surtout le nombre de tués. Il est vrai qu'il suffit d'un accident particulièrement grave pour que ce nombre explose...

L'évolution sur 12 mois consécutifs, par rapport aux 12 mois identiques 1 an plus tôt, est très intéressante car elle démontre, hormis pour le nombre de tués, une diminution générale. Si cette diminution s'est opérée. Sur une période assez longue, c'est donc que les derniers mois, et plus particulièrement le mois d'avril 2017, ont vu une inversion d'une tendance qui semblait plutôt aller dans le bon sens.

Les données cumulées sur un trimestre, permettant une comparaison entre début 2016 et 2017 enfoncent le clou. Sur une période identique les augmentations sont impressionnantes, surtout pour le nombre de tués qui a simplement doublé. Et une augmentation de 15% du nombre des accidents.

Evolution sur les 12 derniers mois

	Du 01/ 05/ 2015 au 30/ 04/ 2016	Du 01/05/2016 au 30/04/2017	Ecart
Accidents	265	198	- 67
Tués	30	34	+ 4
Blessés	349	257	- 92
Bl. Hosp.	188	178	- 10

Données cumulées 2017

	au 30/ 04/ 2016	au 30/04/2017	Ecart
Accidents	59	70	+ 11
Tués	8	16	+ 8
Blessés	90	92	+ 2
Bl. Hosp.	61	62	+ 1

Cette augmentation est hélas représentative de ce qui se produit au niveau national avec une hausse généralisée des victimes d'accidents.

Pourquoi? La cause est évidente et nous la constatons quotidiennement dans le département mais aussi dans notre village de HOUX : non respect du Code de la Route, mépris de toutes les règles de conduite et de civisme. La vitesse d'abord, les excès étant de plus en plus nombreux, sur route bien sur, mais même dans les rues étroites de village, ou la limite « 30km/h » devient vite « 60km/h ».

N'oublions pas que les panneaux routiers ont force de loi, sont là pour notre sécurité et doivent être respectés notamment le « Stop » trop souvent ignoré.

Alors ces chiffres n'ont rien de surprenant, mais pour le moment il n'y a pas eu d'accident grave dans notre village. Espérons qu'il en sera encore ainsi...JL FOUQUET

Baromètre national

	Avril				Depuis le début de l'année			
	2017	2016	Dif.	Evol.	2017	2016	Dif.	Evol.
Accidents	5045	4258	+787	+18,5%	18282	17210	+1072	+6,2%
Victimes	6767	5545	1222	+22,0%	24088	22416	+1672	+7,5%
Tués	287	243	+44	+18,1%	1013	997	+16	+1,6%
Blessés	6480	5302	1178	+22,2%	23075	21419	+1656	+7,7%
B.H	2483	1922	561	+29,2%	8436	7634	+802	+10,5%

Baisses des dotations de l'État Focus sur la dotation globale de fonctionnement

Depuis plusieurs années, les médias se font régulièrement l'écho des baisses des dotations de l'État qui contraignent de nombreuses municipalités à augmenter les taux des impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation). Il en est ainsi de la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est la principale dotation versée par l'État aux communes et la seconde ressource dont elles disposent pour établir leur budget, après le produit des taxes locales (taxes foncières et taxe d'habitation).

Cette dotation est destinée à pourvoir aux charges de fonctionnement des collectivités qui découlent des missions que la loi leur a confiées pour le compte de l'État. Au niveau communal, son calcul prend notamment en compte la population INSEE, la superficie de la commune et la longueur des voiries communales.

Engagée depuis 2012 et programmée pour l'instant jusqu'en 2018, la baisse de la dotation globale de fonctionnement s'est accentuée ces dernières années jusqu'à atteindre 12 % par an. En voici les conséquences exactes pour notre budget communal.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	70 205 €	67 280 €	59 804 €	53 071 €	46 917 €	41 287 €

Malgré cela, la municipalité s'attache à ne pas augmenter le taux des impôts locaux qui demeurent inchangés depuis une quinzaine d'années.

Notre choix d'adhérer à la Communauté d'Agglomération de Chartres Métropole devrait nous permettre, entre autres choses, de limiter l'impact des baisses de dotation de l'État, grâce à la dotation de solidarité communautaire mise en place par l'agglomération. En effet, cette dotation n'existe pas dans la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France à laquelle nous avons été intégré depuis le 1^{er} janvier 2017. Notre date d'entrée dans la communauté d'agglomération chartraine se fera au plus tard le 1^{er} janvier 2018, la Commission Départementale de la Coopération intercommunale ayant émis, le 6 février 2017, un avis unanimement favorable à notre intégration dans cette structure intercommunale.

L'essentiel des décisions du conseil municipal

Séance du 17 mars 2017 (vote du budget)

BUDGET PRINCIPAL

- Approbation du compte de gestion du receveur (Trésorerie de Maintenon) et du compte administratif (Mairie) pour l'année 2016 :

Section	Fonctionnement	Investissement
Recettes	489 803 €	26 067 €
Dépenses	448 803 €	158 124 €
Résultat	40 899 €	- 132 057 €

- Affectation des résultats (résultats 2016 cumulés aux résultats des années antérieures) :

Section de fonctionnement : Excédent de clôture = 299 193 €

Section d'investissement : Déficit de clôture = 71 113 €

- Subventions aux associations :

Action et récréation	Houx	150 €
ULAC (Anciens combattants)	Maintenon	100 €
Coopérative école maternelle	Gas	305 €
Coopérative école primaire	Houx	500 €
Les Quatzarts	Yermenonville	45 €
CCAS Houx	Houx	4 000 €
ADMR (aide à domicile)	Maintenon	150 €
Total		5 250 €

- Vote des taux des impositions directes locales 2017 : Reconduction des taux des années précédentes (taxe d'habitation : 11 % - taxe sur le foncier bâti 21,95 % - taxe sur le foncier non bâti : 35%)

- Adoption du budget primitif 2017 (recettes égales aux dépenses) :

Section de fonctionnement : 656 093 €

Section d'investissement : 506 400 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Approbation du compte de gestion du receveur (trésorerie de Maintenon) et du compte administratif (mairie) pour l'année 2016 :

Section	Fonctionnement	Investissement
Recettes	64 397 €	9 045 €
Dépenses	49 603 €	5 209 €
Résultat	14 794 €	3 835 €

- Affectation des résultats (résultats 2016 cumulés aux résultats des années antérieures) :

Section de fonctionnement : Excédent de clôture = 48 016 €

Section d'investissement : Excédent de clôture = 127 891 €

- Décision de transférer 115 000 € d'excédent d'investissement du budget assainissement vers le budget principal communal.

- Adoption du budget primitif 2017 (recettes égales aux dépenses) :

Section de fonctionnement : 106 184 €

Section d'investissement : 138 769 €

Séance du 28 avril 2017

- Réglementation de la location des tables et bancs communaux :

La location des nouvelles tables et bancs sera réservée aux habitants de Houx. Location également prévue en faveur des associations de Houx et associations locales.

Tarif (week-end) pour une table et ses deux bancs : 7 € (9 € aux associations extérieures) – Caution globale de 110 € - A venir prendre et ramener sur place - Livraison non assurée par la commune.

- Fixation de la caution pour la télécommande de la nouvelle alarme de la salle socioculturelle : 120 €. Les associations fréquentant habituellement la salle devront acquérir leur propre télécommande au coût de 120 €.

- Acquisition d'un tracteur d'occasion de marque Mc Cormick 115 chevaux 4 roues motrices équipé d'un relevage avant neuf, sous reprise de l'ancien matériel : 19 200 € hors taxes.

- Acquisition d'une lame à neige neuve (3 800 € hors taxes) et d'un semoir à sel neuf (1 800 € hors taxes) en remplacement de matériels hors d'usage.

Un nouveau tracteur communal

Les réparations à faire à notre tracteur actuel vieillissant auraient entraîné trop de frais par rapport à sa valeur. La municipalité a donc cherché, dès l'automne dernier, à le remplacer par un matériel d'occasion de capacité supérieure, mieux adapté à nos besoins, notamment pour les travaux de déneigement. Or, la mauvaise conjoncture due aux récoltes catastrophiques de l'année passée a eu pour conséquence l'absence de tracteurs sur le marché de l'occasion, les agriculteurs ayant été contraints de différer le remplacement de leurs matériels.



Dans l'attente de l'arrivée de ce nouveau tracteur le matériel actuel, pour des raisons de fiabilité, conformité et surtout sécurité ne peut plus être utilisé pour effectuer les travaux.

Les recherches effectuées ayant donné peu de résultats, le Conseil Municipal a finalement accepté, dans sa séance du 28 avril dernier, d'accepter la proposition des Etablissements Duret d'Auneau, d'acquérir un tracteur d'occasion Mc Cormick de 115 CV, doté de 4 roues motrices. Bien que ce matériel apparaisse comme quelque peu surdimensionné par rapport à nos besoins, le Conseil a estimé inutile de différer davantage la recherche d'un engin de moindre capacité, vu l'excellent rapport qualité/prix présenté par ce matériel récent (2008) et ayant peu servi (2 600 heures). Celui-ci sera équipé, à notre demande, d'un relevage hydraulique neuf à l'avant.

Dans la même séance, le Conseil Municipal a décidé également de l'acquisition d'une lame à neige neuve et d'un semoir à sel neuf, en remplacement de nos équipements hors d'usage.

Prochains Conseils Municipaux, en Mairie à 20h30

- **Vendredi 23 Juin**

- **Vendredi 21 Juillet**

* **Le calendrier des conseils pour 2017 est disponible sur le site Internet**

www.ville-houx.com



ETAT CIVIL

Mariages :

01/04/2017 : M. MICHALON William-André, Jean et Mme BOILLOT Gwenaëlle, Véronique, Marie

15/04/2017 : M. VON ASCHEBERG Eric et Mme TARANNE Marina, Françoise



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX EPOUX!!!

Décès:

21/11/2016 : M. LOSCO Christian, Jean, Pierre

02/05/2017 : Mme. TIMMERMAN née BRUNET Gisèle Andrée

TOUTES NOS CONDOLEANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES

AGENDA

10 juin 2017	Course d'orientation « ACTIONS ET RECREATION »
11 juin 2017	Elections Législatives - Premier tour
18 juin 2017	Elections Législatives - Second tour
15 juillet 2017	Fête Nationale dans l'enceinte de la Mairie

ELECTIONS LEGISLATIVES - ATTENTION IMPORTANT!!!

LE BUREAU DE VOTE DE LA MAIRIE SERA OUVERT DE 8H A 18H

TRAVAUX ET NUISANCES SONORES

RAPPEL : Les travaux mécaniques en extérieur (débroussaillage, tonte, élagage, ponçage, perçage) sont autorisés suivant ces horaires, par arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19H,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ALERTE!

CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Depuis le début mai 2017 des cocons de chenilles processionnaires sont visibles sur la commune, comme dans cet arbre vers le Chemin du Saint Sacrement. Rappelons que cette chenille est un véritable fléau, qui s'étend rapidement. Ces colonies sont très dangereuses pour les animaux et les humains du fait de milliers de poils urticants nocifs pour la peau, les yeux et le système respiratoire. **Merci de signaler au plus vite toute observation de ce type.**

Ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi, de 9h à 12 h et de 14h à 17h sur rendez vous.

Les Mercredis de 14h à 19 h sans rendez-vous Pour contacter la Mairie :

☎ : 02 37 32 31 54 (aux heures d'ouverture).

☎ : 02 37 32 31 94

OU

www.ville-houx.com

(formulaire de contact en page d'accueil)

Déposez toutes vos remarques
ou suggestions

✉ Mairie de HOUX 10 rue de la Mairie
28130 Houx